CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DE L'ÉCOLE CAPITAINE LUC-FORTIN

PROCÈS VERBAL RÉUNION DU 18 juin 2025

Procès-verbal de la séance du **conseil d'établissement de l'école Capitaine Luc-Fortin** du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le **mercredi 18 juin 2025 à 18 h 30** à l'édifice Saint-Joseph.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Madame Emmanuelle Duchesne -- présidente

Madame Josiane Duval – parent Madame Caroline Guay – enseignante Madame Mélanie Lorrain – enseignante Madame Katérie Richard – enseignante

Madame Édith Lamoureux – éducatrice du service de garde

Madame Nathalie Néron - enseignante

Madame Sara Ducas – parent

Monsieur Maxime Roussel – Vice-président Madame Catherine Gérin – directrice de l'école Madame Fanie Thibodeau – personnel de soutien

ÉTAIENT ABSENTS : Madame Stéphanie Caron – parent

1. Ouverture de la séance

1.1. Vérification du quorum

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique*; tous les membres étant présents, la séance est déclarée valablement constituée à 18 h 34.

Madame Catherine Gérin souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été lu et adopté à l'unanimité, avec l'ajout des trois points suivants :

- Le Club des petits déjeuners édifice Henryville;
- Ajout d'ustensiles sur la liste scolaire des élèves d'Henryville;

• Adoption du plan de lutte contre la violence et l'intimidation;

Il est proposé par Fanie Thibodeau d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Résolution 2025-06-18-CÉ-01

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 28 mai 2025

Trois coquilles ont été relevées et devront être corrigées : une dans le nom « Camping Beaumont, ainsi que dans l'orthographe des prénoms *Sara* et *Caroline Guay*.

Il est proposé par Katérie Richard d'adopter l'ordre du jour tel quel.

Résolution 2025-06-18-CÉ-02

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Questions du public

Aucun public présent.

5. Points de la présidente

5.1. Don de pommes : Verger de Saint-Armand

Madame Emmanuelle Duchesne informe les membres qu'elle a reçu une offre de don de pommes du verger de Saint-Armand, destinée aux élèves de l'édifice Saint-Joseph.

La direction exprime un malaise à l'idée que ce don ne concerne qu'une partie des élèves, considérant que l'école forme une seule entité. Madame Emmanuelle Duchesne s'engage à contacter le verger afin de vérifier s'il serait possible d'offrir des pommes à l'ensemble des élèves pour la journée du 20 juin.

Advenant une réponse positive, les membres s'entendent pour qu'un message de remerciement soit publié sur la page Facebook de l'école.

Madame Fanie Thibodeau propose d'approuver cette proposition.

Résolution 2025-06-18-CÉ-03

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

6. Points de la direction / informations

6.1. Organisation scolaire 2025-2026 (suivi depuis la dernière rencontre)

Un ajustement a été apporté à l'école d'Henryville : le groupe de 4e année sera remplacé par une classe multi-niveaux 3e-4e année.

Par ailleurs, le processus de gestion des transferts est toujours en cours. La date limite pour annoncer les transferts est fixée au 5 juillet.

6.2. Suivi des créances

La direction informe les membres que le total des créances à recouvrer s'élève à plus de 25 000\$ pour les frais de la rentrée, le service des dîneurs et le service de garde pour les années 2022 à 2025.

Depuis le mois de mars, plusieurs mesures ont été mises en place afin de recouvrer une partie de ces sommes. Ces mesures incluent l'envoi de courriels, la réalisation d'appels téléphoniques ainsi que l'envoi de lettres aux parents concernés.

Malgré ces efforts, la direction constate que le recouvrement demeure difficile. Elle mentionne que l'application de la règle stipulant qu'un montant impayé de 200 \$ ou plus qui peut entraîner le retrait du service de garde a été mise en œuvre avec plus de rigueur.

La direction prévoit effectuer des appels ciblés, dans les prochaines semaines, auprès des parents n'ayant pas acquitté les frais de dîneurs. Ces derniers seront informés qu'ils devront régulariser leur situation avant la rentrée scolaire, sans quoi l'accès à la surveillance du midi leur sera refusé jusqu'au paiement complet de la facture.

7. Points de la direction; adoptions / approbations

7.1. Présentation et adoption du budget initial 2025-2026

Il est proposé par Édith Lamoureux d'adopter le budget initial 2025-2026.

Résolution 2025-06-18-CÉ-04

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

7.2. Modification de la grille-matière 2025-2026 pour l'édifice de St-Joseph

Considérant les difficultés récurrentes à assurer le remplacement de l'enseignant de musique dans un petit milieu, l'équipe-école et la direction souhaite proposer de remplacer la matière « musique » par « art dramatique » dans l'offre de cours.

Il est proposé par Nathalie Néron d'effectuer le changement de la grille-matière.

Résolution 2025-06-18-CÉ-05

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Club des petits déjeuners

Le conseil d'établissement a été informé du lancement d'un projet pilote du Club des petits déjeuners à l'édifice d'Henryville pour les premiers mois de l'année scolaire 2025-2026. Le Centre d'entraide sera responsable de la préparation des bacs de déjeuner, lesquels seront distribués directement dans les classes chaque matin. Il a été précisé que les membres du personnel ne seront pas sollicités pour la gestion de cette distribution. Le projet se poursuivra ultérieurement à l'édifice St-Joseph.

Il est proposé par Caroline Guay d'approuver le projet de petits déjeuners pour l'année scolaire 2025-2026.

Résolution 2025-06-18-CÉ-06

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.3. Ustensiles liste effets scolaires

À la suite des échanges entre les membres, il a été convenu que les ustensiles nécessaires pour les déjeuners ne seront pas ajoutés à la liste des effets scolaires. Le conseil préfère attendre de voir le déroulement du projet avant d'engager des dépenses supplémentaires à ce sujet.

7.4. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Présentation des changements apportés :

- Ajout de mesures spécifiques concernant l'intimidation fondée sur la couleur de la peau ou l'origine ethnique.
- Renforcement des actions de sensibilisation auprès des élèves afin de promouvoir l'ouverture à la diversité et le respect des différences.

Il est proposé par Fanie Thibodeau d'approuver le plan de lutte tel que présenté.

Résolution 2025-06-18-CÉ-07

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

8. Points d'information de la technicienne en service de garde;

8.1. Fermeture du service de garde- pédagogiques de la rentrée

Le service de garde ne sera pas offert lors des journées pédagogiques de la rentrée, en raison

d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

9. Points des organismes de participation de parents;

9.1 Activités de fin d'année

- Dîner tacos à Henryville : Un dîner spécial tacos sera organisé à Henryville pour souligner la fin de l'année scolaire.
- Dîner foodtruck à Saint-Joseph : Un foodtruck est réservé pour le dîner de fin d'année à Saint-Joseph, accompagné d'une commandite de beignes offerte par Beigne Daze.

10. Varia;

Aucun point.

11 Correspondance et rapport du comité de parents

Une présentation est désormais disponible sur le site du CSS concernant les 12 mesures qualifiantes, visant à mieux faire connaître les différentes voies de parcours de qualification offertes aux élèves.

12 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Caroline Guay que la séance soit levée à 19h45.

Résolution 2025-06-18-CÉ-08

	ADOPTÉE À L'UNANIMITE
Président du CÉ	Secrétaire